CAIRN.INFO

QU'EN EST-IL DU SIGNE CHEZ FERDINAND DE SAUSSURE ?

Michel Arrivé

ERES | « Journal français de psychiatrie »

2007/2 n° 29 | pages 39 à 41

ISSN 1260-5999
ISBN 9782749206240

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-journal-francais-de-psychiatrie-2007-2-page-39.htm

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.
© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 78.202.78.27 - 09/06/2020 11:07 - © ERES

Qu'en est-il du signe chez Ferdinand de Saussure ?

*Michel Arrivé**

Le titre de cet article risque d'étonner : pourquoi parler, parmi les linguistes, de Saussure exclusivement ? Pour me justifier, je dirai seulement que la réflexion de Saussure sur le signe s'impose pour trois raisons, également déterminantes.

Elle se distingue, d'abord, par sa structure, de la plupart des innombrables théories du signe qui ont été formulées avant et après lui.

Elle se caractérise, ensuite, dans son extension, par le fait qu'elle affecte non seulement les langues, mais aussi tous les autres objets pourvus de signification : le signe linguistique n'est que l'une des classes du signe sémiologique.

Elle trouve enfin une spécificité supplémentaire, du point de vue de son influence, par le rôle qu'elle a joué, après coup, dans le développement de la linguistique, la création de la sémiologie/sémiotique et l'évolution de plusieurs autres sciences humaines : qu'il suffise d'évoquer ici, entre de nombreux autres, les noms de Claude Lévi-Strauss et de Jacques Lacan.

Une remarque préliminaire s'impose. Je me référerai au *Cours de linguistique générale* (désormais : *CLG*), publié, à titre posthume, en 1916, d'après les notes prises par les auditeurs des trois cours professés par Saussure à l'université de Genève, de 1907 à 1911. C'est ce texte qui a joué un rôle déterminant dans l'évolution des sciences humaines du XXe siècle. C'est lui qui continue à être lu, de façon à peu près exclusive, par tous ceux qui ne sont pas des spécialistes professionnels de l'histoire de la linguistique, voire de la réflexion de Saussure : tout intéressants qu'ils sont, les *Écrits de linguistique générale*, publiés en 2002, ne sont guère accessibles qu'à ces spécialistes. On a compris que je n'entrerai pas dans les débats qui, depuis déjà plusieurs années, se développent autour de l'« authenticité » du *CLG*.

*

Unde exoriar ? « Par où commencer ? » Non, ce n'est point Michel Arrivé qui pose cette question angoissée, ni même Roland Barthes : c'est Saussure lui-même. La langue est à la fois « substance glissante » et système serré, en sorte que l'hésitation naît sur le point de départ à choisir pour en commencer l'analyse. La même hésitation se reproduit pour chacune des notions mises en place dans la théorie, notamment pour le signe. Saussure cependant suggère, précisément pour le signe, une solution élégante : il s'agit « de le prendre des deux côtés à la fois ». Quels sont ces « deux côtés » ?

Il faut commencer par un geste d'exclusion : celui de « la chose », désignation saussurienne de ce que, plus tard, les linguistes nommeront le « référent » :

« Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. » (*CLG*, p. 98)

La conception écartée est illustrée par un schéma, qui représente un arbre et un cheval – des choses, des objets désignés – en face des mots latins (*arbor* et *equos* [forme archaïque d'*equus*]) qui leur correspondent.

La langue est à la fois « substance glissante » et système serré.

Cette exclusion de la « chose » – Saussure, dans ses notes, parle, plus explicitement encore des « objets désignés » – est la conséquence immédiate du refus de concevoir la langue comme une « nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses » (p. 97). Cette conception est celle qui vient « naturellement » à l'esprit du sujet parlant. Écoutez, par exemple, les hommes politiques, de tout poil, quand ils se mettent à parler *sémantique*, comme ils disent : ils sont persuadés que chaque réalité est donnée indépendamment de sa mise en forme langagière, et dispose, comme d'une étiquette, du mot qui la désigne de façon univoque. C'est cette conception qui se trouve mise en scène par de très nombreux textes, de toutes époques et de toutes portées. À commencer par le texte biblique : dans son enseignement oral, Saussure évoquait la figure de « notre premier père Adam appelant près de lui les animaux et leur donnant un nom ». Mais il récusait totalement la pertinence du récit biblique à l'égard de la constitution et, indissolublement, de la structure du langage. Non, bien sûr, qu'il méconnût le problème incontournable de la relation entre les mots et les choses. Bien au contraire : il marque l'insuffisance de la conception traditionnelle à l'égard de cette relation : « Cette conception [celle de la langue

* Linguiste, auteur de *À la recherche de Ferdinand de Saussure,* PUF, 2007.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 78.202.78.27 - 09/06/2020 11:07 - © ERES

comme nomenclature] laisse supposer que le lien qui unit un nom à une chose est une opération toute simple, ce qui est loin d'être vrai. » (*CLG*, p. 97)

Le terme « opération » le dit clairement : ce qui est allégué ici, c'est le processus langagier par lequel le référent est pris en charge par le signe. On a donc là ce que je crois légitime d'appeler l'ébauche de la théorie saussurienne de la référenciation, c'est-à-dire de la désignation des objets par les unités du discours. Ébauche qu'il ne faut pas s'étonner de voir définitivement rester en son état délibérément lacunaire : l'« opération » par laquelle les « objets » sont « désignés » relève de la parole. Elle appartient bien à la linguistique, mais à celle de la « parole », nom, chez Saussure, de l'activité du sujet parlant quand il produit le discours. Cette « linguistique de la parole », Saussure en reconnaît non seulement la légitimité, mais encore la nécessité. À la fin de son 3e cours – il ne savait sans doute pas que ce serait le dernier – il prévoyait de consacrer un long développement à ce qu'il appelle le « jeu du langage chez l'individu ». Il n'en a pas eu le temps. Pour des raisons diverses, cette partie programmatique de la réflexion de Saussure s'est trouvée quelque peu marginalisée par les éditeurs de 1916. Elle laisse cependant une trace importante dans le chapitre « Linguistique de la langue et linguistique de la parole », dont le titre même fait apparaître le parallélisme des deux disciplines.

Quoi qu'il en soit, le référent se trouve exclu de la définition même du signe. C'est ce qui distingue fondamentalement l'analyse de Saussure de la quasi-totalité des autres discours sur le sujet, au point, souvent, de faire naître l'étonnement, voire l'indignation. Ainsi restent seules en présence les deux composantes du signe : le « concept » et « l'image acoustique ».

« Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces. » (*CLG*, p. 99)

C'est en ce point qu'intervient, de façon déterminante, une innovation à la fois terminologique et conceptuelle d'importance fondamentale. Elle consiste à « remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant* » (p. 99). Ainsi les deux « faces » perdent tout ce qui leur restait de caractéristique substantielle propre : car c'était bien un caractère substantiel que notait l'adjectif *acoustique*, même si, Saussure y insiste (p. 98 et plus encore dans les sources manuscrites), il ne s'agit pas de la substance physique du son, mais de son « empreinte psychique ». De son côté le terme *concept* renvoyait lui aussi à « contenu de pensée ». Il n'en va plus de même pour le *signifiant* et le *signifié*, qui ne sont définis que par leur relation réciproque. Le *signe* est donc finalement conçu comme le « total » constitué par l'association du *signifié* et du *signifiant*. Et l'extrême prudence didactique de Saussure le pousse à remarquer que ce n'est que faute de mieux qu'il se « contente » du nom *signe* pour désigner cette association, en dépit de l'usage courant du terme, qui en fait un substitut approché de *signifiant :*

« Quant à *signe*, si nous nous en contentons, c'est que nous ne savons pas par quoi le remplacer, la langue usuelle n'en suggérant aucun autre. » (*CLG,* p. 99-100)

Ainsi est posé le signe isolé. Il est à remarquer que Saussure lui confère des dimensions variées. On a vu par les exemples cités (*arbor, equos,* ailleurs *craindre, redouter, mouton, sœur*, etc.) que le signe a souvent les dimensions de la bonne vieille notion traditionnelle de *mot*, que Saussure ne récuse pas. Mais sont également *signes* des unités inférieures au mot, par exemple les préfixes et les suffixes ou encore les marques de déclinaison des noms ou de conjugaison des verbes. Et, au-delà du mot, les « syntagmes », qui enchaînent plusieurs unités, conservent la qualité de *signes* : tels sont les « syntagmes *re-lire ; contre tous ; la vie humaine ; Dieu est bon ; s'il fait beau temps, nous sortirons,* etc. ».

Même si les analyses faites sur le signe sont le plus souvent opérées sur des mots, il faut conserver en mémoire le fait qu'elles peuvent être transposées, *mutatis mutandis*, sur des unités d'autres dimensions.

Mais revenons aux mots. Car c'est essentiellement sur ce type de signe que s'engage le second temps de la réflexion saussurienne, celle qui fera découvrir « l'autre côté » du signe.

Pour l'apercevoir, il faut rappeler cette évidence : dans la langue, « système de signes », le signe n'est, par définition, jamais seul.

D'une part il s'oppose, par le signifié et le signifiant, à d'autres termes qui entrent en relation avec lui. Certains d'entre eux, au prix de modifications, peuvent se substituer à lui. C'est ce que Saussure appelle les « rapports associatifs » :

« Ainsi le mot *enseignement* fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner, renseigner,* etc., ou bien *armement, changement,* etc., ou bien *éducation, apprentissage*) ; par un côté ou un autre tous ont quelque chose de commun entre eux. » (*CLG*, p. 171)

Mais le signe d'autre part s'associe dans l'enchaînement du discours produit par le sujet parlant à d'autres signes. Les rapports ainsi déterminés entre les unités enchaînées les unes aux autres prennent le nom de « rapports syntagmatiques ».

Le véritable statut du signe linguistique est constitué par la « valeur » qui lui est conférée par les termes avec lesquels il entretient les rapports associatifs et syntagmatiques.

En ce point, il faut introduire une précision. Il est bien exact que Saussure marque explicitement que la « valeur » affecte les termes sous l'effet des rapports syntagmatiques :

« Un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux. » (*CLG*, p. 171)

Toutefois ce sont les rapports associatifs qui produisent la « valeur » en ce qu'elle a de plus spécifique. L'unité linguistique est définie, de façon différentielle et négative, par les rapports qu'elle entretient avec les autres termes de la langue.

La valeur affecte nécessairement les deux faces du signe. Ainsi, au niveau du signifiant, le phonème français /r/ ou la lettre de l'alphabet latin T sont constitués en unités linguistiques non pas par leurs caractères propres – qui varient selon les sujets et les circonstances – mais par le réseau des différences qui les opposent aux autres phonèmes ou aux autres lettres.

Le véritable statut du signe linguistique est constitué par la « valeur » qui lui est conférée par les termes avec lesquels il entretient les rapports associatifs et syntagmatiques.

Pour le signifié, Saussure pose que « tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : « des synonymes comme *redouter, craindre, avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition ; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents » (p. 160).

Le résultat est que le « contenu » des signes que sont les mots n'est pas déterminé par l'objet que les circonstances peuvent lui donner pour référent, mais par le réseau des différences qui l'opposent aux autres mots de la langue. Saussure en donne pour preuve les phénomènes de divergence entre les langues quant au sens des mots :

« Si les mots étaient chargés de représenter des concepts donnés d'avance, ils auraient chacun, d'une langue à l'autre, des correspondants exacts pour le sens ; or il n'en est pas ainsi. Le français dit indifféremment *louer* (une maison) pour « prendre à bail » et « donner à bail », là où l'allemand emploie deux termes : *mieten* et *vermieten* ; il n'y a donc pas correspondance exacte des valeurs. » (*CLG*, p. 161)

Pour prendre un autre exemple saussurien, le *mouton* français correspond à l'anglais *mutton* quand il s'agit de la pièce de viande découpée dans une assiette et à *sheep* quand on parle de l'animal broutant dans un pré :

« La différence de valeur entre *sheep* et *mutton* tient à ce que le premier a à côté de lui un second terme, ce qui n'est pas le cas pour le mot français. » (*CLG*, p. 160)

Ainsi, deux mots peuvent être, entre deux langues, grossièrement synonymes, en tout cas coréférentiels – c'est-à-dire désigner le même objet – sans avoir la même valeur. On traduit bien *sheep* (et d'ailleurs *mutton*) par *mouton*, sans inexactitude. Et pourtant les deux premiers, qui se limitent réciproquement, n'ont pas la même valeur que le troisième, qui occupe à lui seul le champ qu'ils se partagent. Le « ciseau » de la langue anglaise a, si j'ose dire, découpé ses moutons autrement que le ciseau français. C'est le résultat de cette opération de segmentation qui constitue le véritable statut des unités linguistiques, plutôt que l'association d'un signifié avec un signifiant.

Et qu'on n'aille pas croire que ces exemples sont choisis *ad hoc* pour faire apparaître des phénomènes

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 78.202.78.27 - 09/06/2020 11:07 - © ERES

exceptionnels. Non, ces discordances sont non seulement fréquentes, mais constantes pour peu qu'on les examine avec finesse. Elles ne sont pas limitées aux éléments lexicaux, mais atteignent aussi les catégories morphologiques, qui ont également, on l'a aperçu plus haut, le statut de signe linguistique : qu'on pense, par exemple, à la différence entre le français, qui dispose de deux formes simples de passé (l'imparfait et le passé justement dit simple) et les langues germaniques, qui n'en ont qu'une.

On voit à quel point cette conception du signe linguistique est éloignée de la façon dont le sujet parlant ordinaire considère les mots et les formes grammaticales. Nous pensons tous spontanément – vous, moi, les hommes politiques que j'alléguais plus haut – que les éléments de la langue désignent de façon univoque des réalités toutes faites, conçues indépendamment de tout système linguistique. Saussure nous invite à nous déprendre de cette illusion.

*

Ainsi mis en place, le signe saussurien donne lieu à une description. Saussure lui affecte deux propriétés.

La première est désignée par l'illustre formule de « l'arbitraire du signe » :

« Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*. » (*CLG,* p. 100)

En somme c'est de façon aléatoire que tel signifiant est affecté à tel signifié, et inversement. Des exceptions ? Saussure marque vigoureusement que celles qu'on cite ordinairement – les onomatopées, certaines exclamations – sont tout au plus apparentes : le principe de l'arbitraire du signe est constant et universel.

C'est qu'il est inséparable de la conception de la langue comme système de valeurs :

« Non seulement les deux domaines reliés par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire. » (*CLG,* p. 157)

On le voit : l'arbitraire du signe se situe non seulement au sein de la cellule que constitue le signe, mais aussi au niveau des frontières tracées par les segmentations qui constituent le système de la langue.

Et je ne ferai que signaler d'un mot le très bizarre dérapage théorique par lequel Saussure se laisse surprendre quand il tente de « démontrer » le principe de l'arbitraire. Après avoir, comme on a vu plus haut, exclu la « chose » de la définition du signe, il la laisse réapparaître dans sa démonstration :

« À preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié "bœuf" a pour signifiant *b–ö–f* d'un côté de la frontière, et *o–k–s* (*Ochs*) de l'autre. » (*CLG*, p. 100)

On voit le dérapage que le raisonnement a subi : passer d'une langue à une autre pour prouver, dans l'une d'elles, l'arbitraire du signe, c'est supposer que le signifié de « bœuf » est exactement identique à celui de « Ochs ». Ce qui est en pleine contradiction avec les positions les plus explicites soutenues, peu avant, par Saussure lui-même : s'il a écarté la conception de la langue comme « nomenclature », c'est précisément parce qu'« elle suppose des idées toutes faites préexistant aux mots » (p. 97).

On ne s'étonnera toutefois pas trop de ce dérapage : c'est, Saussure nous en a prévenus, que le terrain est « glissant ». Et puis, il faut bien que, de quelque façon, il y ait une connexion entre le signifié et le référent.

Reste la seconde propriété du signe. Elle est d'abord posée en décalage par rapport à l'« arbitraire du signe ». Dans sa première formulation, le « caractère linéaire » n'affecte que le signifiant :

« Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) *il représente une étendue,* et b) *cette étendue est mesurable dans une seule dimension* : c'est une ligne. » (*CLG,* p. 103)

C'est bien, selon ce fragment, le signifiant, et lui seul, qui est affecté par le « caractère linéaire ». Ce sont les « signifiants acoustiques », autrement dit les « éléments » qui servent à constituer les « unités » (c'est-à-dire les « signes », par exemple les « mots ») de la langue, qui s'enchaînent de façon linéaire. Comment en irait-il autrement, puisque, comme il sera dit plus loin (p. 170), il est impossible de « prononcer deux éléments à la fois ? ». Reflet secondaire, mais non moins significatif, de cette linéarité temporelle : la linéarité spatiale qui affecte inévitablement les « signes graphiques » quand on les substitue aux « signifiants acoustiques ».

Mais plus loin dans le *CLG,* Saussure étend le caractère linéaire du signifiant à la langue. C'est en effet le caractère linéaire de celle-ci qui caractérise la production du discours.

On le voit : si attentive qu'elle soit, la réflexion de Saussure n'est pas totalement à l'abri des contradictions. Elles ne font à mes yeux que témoigner des paradoxes de ces objets entre tous énigmatiques que sont les langues humaines.

*

Je l'ai annoncé plus haut : Saussure ne s'en tient pas à la langue. Il envisage explicitement une discipline qui se donnerait pour objet d'autres « systèmes de signes ». Dans le *CLG*, il ne donne qu'un assez petit nombre d'exemples : « l'écriture, l'alphabet des sourds-muets, les rites symboliques, les formes de politesse, les signaux militaires, etc. ». Le « etc. » final est prometteur : c'est un fait que dans d'autres travaux, Saussure étend l'inventaire des systèmes de signes jusqu'à la mythologie et la légende. C'est pour l'ensemble de ces objets que se pose la nécessité d'une science à venir :

« On peut concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ;* elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons *sémiologie* (du grec *semeion,* « signe »). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains. » (*CLG*, p. 33)

Ces propos tenus pendant les cours de 1908 à 1911 reprennent des idées avancées depuis 1894. C'est en effet à la fin du XIXe siècle que Saussure a commencé à penser à la sémiologie. On sait qu'elle devra attendre une bonne cinquantaine d'années pour trouver, avec Roland Barthes et Algirdas-Julien Greimas, les hommes qui la mettront en place. ■

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 78.202.78.27 - 09/06/2020 11:07 - © ERES